Express Scripts Canada négocie un tarif préférentiel pour Remicade avec Janssen

Nous sommes heureux d'annoncer que, depuis le 22 juin 2015, notre partenariat avec Express Scripts Canada (ESC) permet d'offrir Remicade à un tarif préférentiel à tous les clients de l'Empire Vie qui résident dans toutes les provinces, sauf au Québec*, et qui ont un régime d'assurance médicaments à paiement direct.

Pourquoi prescrit-on Remicade?
Remicade est un médicament biologique utilisé pour traiter la spondylarthrite ankylosante, la maladie de Crohn, le psoriasis, la polyarthrite psoriasique, la polyarthrite rhumatoïde et la colite ulcéreuse.

Comment le tarif préférentiel sera-t-il appliqué?
Le tarif préférentiel s'appliquera automatiquement à la pharmacie, mais ne sera pas visible sur le reçu. Il sera offert aux nouveaux participants ainsi qu'aux participants existants du régime à qui l'on prescrit Remicade. Les pharmaciens se verront rembourser le coût total de l'achat des ingrédients de Remicade. Les économies réalisées grâce au tarif préférentiel se répercuteront dans les résultats techniques de règlements du promoteur de régime.

Quel est le tarif préférentiel et combien le promoteur de régime peut-il économiser?
Il s'agit d'une entente privée entre Express Scripts Canada et Janssen dont les détails sont confidentiels. Cette entente permettra à ESC de réaliser plus d'économies sur son bloc d'affaires qu'avec une liste de médicaments à paliers.

Comment cette entente touche-t-elle les participants aux régimes?

Les médecins n’ont pas à changer leurs pratiques d’ordonnance, mais les nouvelles demandes ainsi que les renouvellements de Remicade n’ont plus besoin de passer par le processus d’autorisation préalable. Les participants aux régimes n’auront pas besoin de changer leur traitement en cours et ils ne connaîtront aucune interruption de service.

Cette entente n’est qu’un exemple de la force de notre partenariat avec Express Scripts Canada.

Vous avez des questions?
Veuillez communiquer avec votre équipe de gestion des comptes.

* Au Québec, la réglementation interdit aux fabricants de médicaments qui figurent sur la liste des médicaments de la RAMQ d’avoir une entente d’exclusivité avec un seul payeur.

Vous recevez ce courriel en tant que précieux conseiller en assurance collective de l’Empire Vie.

Modifier votre abonnement | **Se désabonner**

L’Empire, Compagnie d’Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON
K7L 3A8